

CTAMO DOMAINE DES JUGES Obedience
Publication « Cours assistant(e) du juge 2023 »

La CTAMO organise en 2023 un cours pour assistant(e) du juge obedience. Le cours aura lieu à partir d'au moins 2 participant(e)s.

L'inscription pour le « Cours assistant(e) du juge 2023 » doit être faite par le candidat.

Profil exigé :

(Art 7.1 Règlement juge de concours CTAMO valable depuis le 1.1.2022)

Le candidat d'assistant du juge doit :

- a) être une personne avec caractère approprié et posséder de bonnes connaissances générales
- b) être physiquement en bonne forme
- c) être membre d'une section locale ou d'un club de race de la SCS
- d) être majeur
- e) pouvoir présenter lors de la candidature un concours obedience avec au moins la qualification « suffisant », pas plus vieux de 2 ans
- f) avoir fait avant la formation au moins un engagement comme aide de ring pendant un concours obedience (au moins 20 participants). L'engagement doit être confirmé par un juge du concours avec le formulaire correspondant.
- g) connaître les règlements obedience de la CTAMO et de la FCI, excepté les directives concernant les évaluations des exercices.
- h) Le candidat d'assistant du juge doit avoir réussi le test d'aptitude de candidats d'assistant du juge.

Déroulement prévu:

Test d'aptitude: 2ème semestre 2023 (date à convenir avec les participants), ensuite cours assistant du juge.

Lieu et horaire détaillé sera communiqué après l'examen des candidats.

L'inscription avec les indications concernant les points c, d et e doit être envoyée au responsable des juges obedience jusqu'au 30 Juin 2023 par Mail

Responsable des juges Obedience

Hanspeter Jutzi
Gass 1
4853 Murgenthal

079 787 54 42
richter.obedience@tkamo.ch

Meilleures salutations
Hanspeter Jutzi